



Cécile VAINSEL
Députée Bruxelloise

REÇU LE 17 FEV. 2025

036722

Question orale de Madame Cécile VAINSEL, Députée bruxelloise à Mme Barbara Trachte, Ministre-Présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant : « *L'alcool* »

Madame la Ministre-Présidente,

Février marque le retour annuel de la Tournée Minérale, un mois sans alcool qui invite à la réflexion, à la sensibilisation, mais aussi à la prévention.

Pour rappel, la Tournée Minérale s'inspire du « Dry January », créé en Angleterre en 2013. Elle apparaît ensuite dans notre pays en 2017 et a pour objectif d'inviter la population à relever le défi de passer tout le mois de février sans consommer d'alcool, afin de se sensibiliser aux effets de l'alcool sur la santé et d'encourager une consommation plus réfléchie.

En 2021, la Région de Bruxelles-Capitale enregistrait le taux de mortalité lié à l'alcool le plus élevé du pays, avec 45,6 décès pour 100 000 habitants, contre 42,98 en Wallonie et 29,28 en Flandre. Entre 2013 et 2021, ce taux a connu une hausse de 14,8 %, faisant de Bruxelles la région la plus touchée par cette problématique en Belgique.

Pourtant, la participation à des initiatives de sensibilisation comme le Dry January et la Tournée Minérale ne cesse de croître, témoignant d'une prise de conscience accrue des enjeux de santé liés à l'alcool.

Les données montrent que les taux de participation les plus élevés se trouvent d'ailleurs chez les 25-34 ans, et bien que la participation soit légèrement plus forte en Wallonie, elle atteint tout de même 75 % à Bruxelles.

Votre homologue wallon à la santé, a récemment déclaré et insisté sur l'importance de la prévention en matière de consommation d'alcool. Il propose de doubler le budget dédié, le portant à 80 millions d'euros, et souhaite impliquer davantage les médecins généralistes, pharmaciens et autres acteurs de première ligne pour renforcer les messages de sensibilisation et mieux détecter les publics à risque. Il plaide également pour une réglementation plus stricte au niveau fédéral, notamment en matière d'étiquetage des boissons alcoolisées, de mise à disposition de carafes d'eau dans les restaurants et d'interdiction de la vente d'alcool aux moins de 18 ans.

Madame la Ministre-Présidente, j'aimerais vous poser les questions suivantes :

- Estimez-vous, comme votre homologue wallon, qu'il serait nécessaire de mettre en place une interdiction de la consommation d'alcool pour les moins de 16-18 ans, au niveau fédéral ?



PARLEMENT
BRUXELLOIS

Cécile VAINSEL

Députée Bruxelloise

- Quel est le budget consacré à la prévention de la consommation d'alcool en Région bruxelloise ? Ce budget vous semble-t-il suffisant pour lutter efficacement contre les méfaits de l'alcool à Bruxelles ?
- Quelle est l'implication en Région bruxelloise des médecins généralistes, pharmaciens et autres acteurs de première ligne dans les campagnes de sensibilisation et de détection des publics à risque ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cécile VAINSEL,

Députée Bruxelloise